

RT2
construction
test d'infiltrométrie
plateforme
FREENERGY
étude thermique
FREENERGY
DPE
construction neuve
RT2012
plateforme
étude thermique
test d'infiltrométrie
RT2012
plateforme
étude thermique
construction neuve
DPE
FREENERGY
métrerie
RT2012

FREENERGY est un groupement de professionnels de l'ingénierie créé pour répondre de manière simple et efficace aux exigences réglementaires des constructions individuelles.

Depuis peu, de nouvelles législations imposent au maître d'ouvrage d'assurer la conformité de leur construction à des objectifs de performances complémentaires. Que ce soit la réglementation thermique RT2012, ou l'Eurocode 8, l'ingénierie technique est devenue indispensable pour les projets même modestes des particuliers.

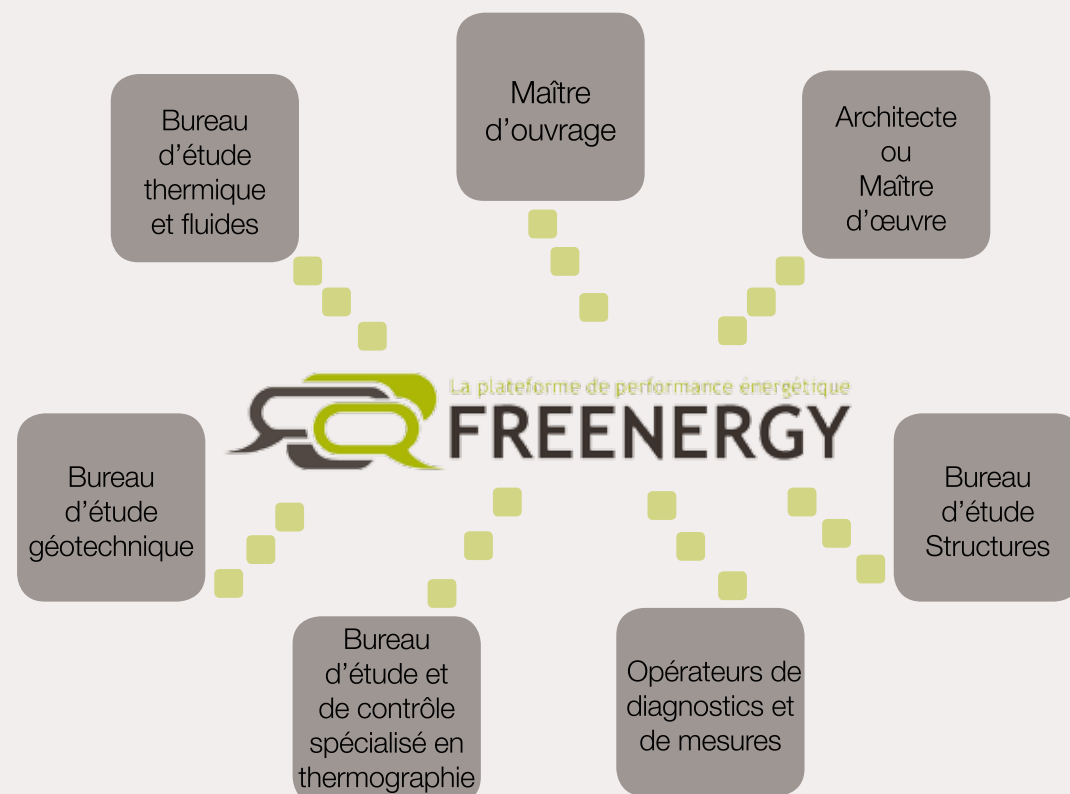
Pour apporter une réponse complète et adaptée au contexte de la maison individuelle, **un collectif de bureaux d'études aux compétences diversifiées ont souhaité conjointement s'associer à la plateforme FREENERGY.**

FREENERGY organise et structure cette offre auprès de l'architecte ou du maître d'œuvre missionné et assure la coordination entre les différents intervenants pour apporter :

- une rapidité d'exécution des études
- un tarif de prestations adapté au particulier
- un gain de temps dans les échanges grâce à un interlocuteur principal
- un soutien solide et fiable pour s'assurer du respect des exigences réglementaires tout au long du projet
- une disponibilité permanente et sécurisée de tous les documents rédigés par les professionnels.

Nous facilitons les échanges de ce collectif **grâce à une plateforme sécurisée** sur laquelle sont déposés et stockés tous les documents / études / attestations / rapports / plans / fiches techniques... rédigés par tous les professionnels tout au long du projet de construction.

Notre réseau s'agrandit au fur et à mesure de vos besoins. Aujourd'hui, le groupement qui s'est formé autour de FREENERGY se compose principalement des partenaires suivants :



Que propose FREENERGY ?

RT2012

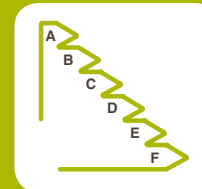
étude thermique

Conformément à l'article 4 de la loi Grenelle 1, la RT2012 a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs. La RT2012 est applicable à tous les permis de construire déposés à partir du 1^{er} janvier 2013. Cette étude est réalisée en amont du projet par un bureau d'études thermique compétent.



test d'infiltrométrie

Le test de perméabilité à l'air, ou « infiltrométrie », permet de visualiser les infiltrations d'air parasites et de quantifier la perméabilité à l'air de l'enveloppe d'un bâtiment. Il est réalisé en fin de travaux par des opérateurs certifiés QUALIBAT et un rapport est rédigé et déposé sur la plateforme. La gestion de l'étanchéité à l'air est aujourd'hui obligatoire pour respecter la réglementation thermique.



DPE - construction neuve

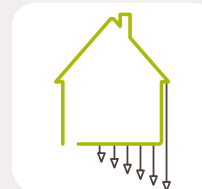
Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) permet d'évaluer les futures consommations énergétiques ainsi que les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment. Il est réalisé en fin de travaux par un diagnostiqueur certifié et est valable 10 ans.



plateforme.

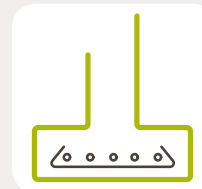
La plateforme de gestion documentaire gérée par FREENERGY permet à l'architecte / maître d'œuvre de suivre tout au long des phases de conception et de réglementation, le respect des objectifs de performance énergétique de la construction. Ce portail internet sécurisé facilite la transmission des documents (plans, études thermiques, attestations, fiches techniques...) et les met à disposition de façon permanente pour chacun des prestataires.

Et aussi :



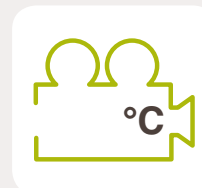
études géotechniques

L'étude géotechnique a pour objet d'étudier le sous-sol, c'est-à-dire le non visible, le plus souvent en vue de construire un ouvrage et permettre un dimensionnement optimisé des fondations. Notre bureau d'étude géotechnique partenaire est à votre disposition pour évaluer la qualité de votre sol et définir avec vous les moyens à mettre en œuvre.



étude structures

Depuis le 1^{er} mai 2011 un nouveau décret n°2010-1254 est entré en vigueur et classe les zones de notre territoire selon leurs risques sismiques. Ce décret impose à toute nouvelle construction selon son implantation de répondre ou non aux nouvelles normes parasismiques. Le respect de l'Eurocode 8 par le calcul pourra être contrôlé par notre bureau d'études structure partenaire.



thermographie

La thermographie infrarouge est la méthode la plus facile et la plus rapide pour mettre en évidence les pertes d'énergie, l'humidité, les défauts d'isolation et les ponts thermiques. Une caméra infrarouge indique exactement où sont situés les problèmes et permet de diagnostiquer correctement les surfaces nécessitant des actions correctives.

AVANT TRAVAUX

1. Convention d'accompagnement entre FREEENERGY et le client.
2. Accord de la Convention + règlement des frais d'ouverture et de gestion de la plateforme.
3. Dépôt sur la plateforme des plans et fiche de renseignements par l'architecte ou le maître d'œuvre.
4. Validation des documents par FREEENERGY.
5. Réalisation et dépôt sur la plateforme de la 1^{ère} partie de l'Etude Thermique RT2012 « attestation BBIO » par le BET Fluides sous 6 jours ouvrés (une fois tous les documents validés).
6. Téléchargement de l'attestation BBIO par l'architecte ou maître d'œuvre à joindre au dépôt de PC.

PENDANT TRAVAUX

1. Conseils et Optimisation énergétique en phase APS ou APD.
2. Test d'étanchéité intermédiaire.
3. Suivi de chantier pour la partie thermique.

APRÈS TRAVAUX

1. Réalisation et dépôt sur la plateforme de la 2^{ème} partie de l'Etude Thermique RT2012 « calcul de recollement » par le BET Fluides sous 6 jours ouvrés.
2. Réalisation du test d'étanchéité final sur demande de l'architecte ou maître d'œuvre sous 3 jours ouvrés.
3. Réalisation du DPE sur demande de l'architecte ou maître d'œuvre sous 3 jours ouvrés.

FREENERGY vous apporte une solution simple et globale en réponse à la nouvelle réglementation thermique RT2012. Grâce à ses partenaires et à sa plateforme internet de gestion documentaire simple d'utilisation, vous aurez tous les atouts pour mener à bien votre projet de construction !

